

FICTION 6/6

Lac de Bezannes : pas de bronzette sans inscription

BEZANNES-CENTRE Après des mois de réflexion, le couperet est tombé. L'accès, déjà payant, à la plage de Bezannes, sera désormais réservé aux seuls inscrits avec une jauge de 5 000 places par heure.

LES FAITS

- **2022** : inauguration du lac de Bezannes situé entre la gare TGV et le vignoble de Sacy.
- **24 avril 2027** : premiers incidents entre plagistes qui se disputent les dernières places libres.
- **30 octobre 2027** : émeutes sur la promenade du lac. On dénombre plusieurs dizaines de blessés, la nouvelle clinique de la Plage est saturée.
- **29 février 2028** : fermeture provisoire des plages.
- **25 août 2028** : nouvelle réglementation tarifaire et horaire pour la réouverture fixée au samedi 23 septembre.

Le conseil du Grand Reims a donc attendu ce vendredi 25 août 2028, plongé dans la torpeur caniculaire de niveau 3, pour décider de la réouverture du lac de Bezannes à dans un mois, mais avec des conditions d'accès très strictes. Les entrées, prépayées par tranches de demi-heure (limitées à trois), ne seront autorisées que sur reconnaissance faciale, ce qui évitera d'ailleurs à nos amis nudistes de s'encombrer inutilement de leur ancien badge ! On le pressentait, les tarifs seront dégressifs entre 11 et 18 heures, c'est-à-dire durant les périodes les plus insupportables. Rappelons que la ZUNC (Zone d'urbanisation nord-champenoise) subit régulièrement des pics de chaleur jusqu'à 42° depuis juin. Les heures les plus fraîches (soit en dessous de 32° le jour et 26° la nuit), la demi-heure de bronzette, naturelle (sous assistance médicale) ou artificielle (plus sûre), reviendra tout de même à 0,04 bitcoin (soit 150 €). Les protestations n'ont pas traîné du côté des macronistes radicaux et même de certaines régions limitrophes, y compris étrangères. Ils dénoncent globalement une « taxation éhontée des loisirs destinée à payer la climatisation de l'air réservée aux seuls nantis ». Ce qui n'est pas totalement faux, convenons-en...

Selon la régente Katia Vautriforme, les autorités grandrémois ne céderont pas. « Toutes ces attaques contre notre politique ne sont que démagogie et jalousie. Est-ce notre faute si le réchauffement climatique est plus fort que prévu depuis trois



Et si c'était vrai ! Une plage aux portes de Reims avec vue sur la vignoble, ça donne envie...

ans et que notre belle région des grands lacs est devenue l'une des plus attractives de France ? Que la Côte d'Azur s'est transformée en enfer alors que les plages de la côte ouest sont, soit plus surchargées qu'ici, soit sujettes à des marées d'ampleur intempestive ? Est-ce notre faute d'avoir eu l'idée, avant les autres, de créer une base de loisirs sur le territoire du Grand Reims ?

Souvenez-vous à la fin du siècle dernier du poids déterminant des opposants au lac des Côtes de Champagne qui aurait pu voir le jour à deux pas de la forêt d'Argonne ! Rappelez-vous comment le projet de base de loisirs sur l'ancienne BA 112 (lire par ailleurs) à Bétheny est justement tombé à l'eau dès la fin des années 2000 ! », a-t-elle promptement répliqué à l'adresse de ses détracteurs.

On ne peut pas vraiment dire qu'elle a tort, n'est-il pas ?

LA RANÇON DU SUCCÈS

C'est vrai qu'il a fière allure ce lac de Bezannes directement desservi par la ligne TGV n°1 et par l'A4-CC (l'ancienne déviation sud de l'autoroute réservée depuis trois ans aux cars continentaux à moteur hydrogène). Ce sont justement ces

voies de communication qui ont incité les décideurs à consentir cet investissement pharaonique et très vite pris d'assaut, alors que le lac du Der s'est retrouvé classé réserve ornithologique. Ce ne sont pas tant les travaux de gros œuvre réalisés jusqu'à 15 mètres de profondeur par une excavatrice géante qui ont pesé dans la facture mais bien le coût de l'entretien permanent. Avec son système de recyclage des eaux d'évaporation et de transformation des nuages holographiques en eau réelle, avec son insuffleur de vagues à écume et son climatiseur d'atmosphère (uniquement sur les heures les moins brûlantes, par souci d'économie), le lac de Bezannes n'est pas sans rappeler d'anciennes cartes postales de bords de mer. Une nostalgie payante ! ■

JEAN-MICHEL FRANCOIS

UN (FAUX) PROJET INSPIRÉ DE CELUI DE BÉTHENY EN 2008

Le nord du bassin rémois a nourri de vastes projets d'infrastructures. Dans les années 90, les débats fusaient autour du futur passage de la LGV-Est au nord ou au sud de l'agglomération. En 2008, quand Hervé Morin, ministre de la Défense, annonça la fermeture définitive de la BA 112 pour 2011, la question s'est posée de savoir ce qu'on ferait des 542 hectares de la BA 112.

Les animateurs d'un site internet rémois lancèrent l'idée de transformer le site militaire en une base de loisirs avec,

notamment, un plan d'eau de 1,2 km de diamètre et quantité d'animations, d'activités culturelles et de loisirs, d'hébergements alentour. L'argument était « de répondre à un besoin économique, environnemental et social ». Mais aussi de pallier ce manque fleché dès 2002 par l'Agence d'urbanisme selon lequel Reims « était la seule ville de plus de 150 000 habitants à n'avoir aucun plan d'eau équipé intramuros ou à moins d'une demi-heure en voiture ». En 2017, c'est toujours le cas. Pour combien de temps encore ?